

Paris, le 15 mai 2025

Communiqué de presse

Audition du Premier ministre : la CIIVISE prête à évoluer vers le statut d'autorité administrative indépendante

Lors de son audition devant les députés le mardi 14 mai, le Premier ministre a émis le souhait de créer une « autorité indépendante » sur les violences contre les enfants, comprenant « un conseil scientifique » et un « conseil des victimes ». Cette annonce est cohérente avec les propositions de la CIIVISE remises au Gouvernement le 4 mars 2025. L'évolution logique de la commission, riche de ses travaux et qui a fait la preuve de son indépendance, serait de devenir cette autorité.

Toutefois, l'intervention du Premier ministre révèle une grande méconnaissance des travaux de la CIIVISE et la Commission regrette que les 30 000 témoignages reçus et les 82 recommandations qui en sont issues n'aient pas été une seule fois évoquées. Ce silence montre qu'encore une fois la parole des personnes victimes, pourtant citée abondamment, est en fait complètement ignorée.

L'audition du chef du gouvernement était une occasion attendue de sursaut, de courage politique et de concrétisation des 82 recommandations de la CIIVISE. Force est de constater qu'elle n'a pas été saisie.

La CIIVISE continuera, de sa place, à contribuer pleinement à construire les réponses aux violences sexuelles faites aux enfants et à l'inceste, conformément à ses missions et en lien avec le gouvernement.

Contacts presse

Alice Casagrande - Secrétaire générale de la CIIVISE - alice.casagrande@ciivise.fr

Marceau Beauvois – Chargé de communication – marceau.beauvois@sg.social.gouv.fr